

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1756

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Ventes et cessions

977 899 665 RCS Nantes.

PV WASH.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 4000 EUR.

Adresse : la Coulois, 44520 Moisdon-la-Rivière.

Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : AVIS DE FUSION ENTRE PV WASH Société par actions simplifiée au capital de 4.000 euros La Coulois 44520 MOISDON-LA-RIVIERE 977.899.665 RCS NANTES (« Société Absorbée ») ET EDL PERFORMANCE Société par actions simplifiée au capital de 20.000 euros Zone Industrielle de la Ramée 49440 CANDE 921.470.126 RCS ANGERS (« Société Absorbante ») Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 20 février 2025, La société PV WASH, société par actions simplifiée au capital de 4.000 euros dont le siège social est situé à La Coulois 44520 MOISDON-LA-RIVIERE immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nantes sous le numéro 977.899.665, et la société EDL PERFORMANCE, société par actions simplifiée au capital de 20.000 euros, dont le siège social est Zone Industrielle de la Ramée 49440 CANDE, immatriculée au registre de commerce et des sociétés d'Angers sous le numéro 921.470.126, ont établi les termes et conditions de leur fusion par voie d'absorption de la société PV WASH par la société EDL PERFORMANCE. La société PV WASH fera apport à la société EDL PERFORMANCE, sur la base des comptes clos le 31 décembre 2024 de la société PV WASH, de la totalité de son actif évalué à 113 023 €, à charge de la totalité de son passif évalué à 201 330 €. La valeur nette des apports s'élève donc à -88 307 €. La totalité des droits sociaux composant le capital de la société PV WASH étant détenue par la société EDL PERFORMANCE, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital. Aucun échange de titres ne sera réalisé et aucune prime de fusion n'a été déterminée. La société PV WASH sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion, qui est fixée au 31 mars 2025. La fusion sera réalisée avec un effet rétroactif au 1er janvier 2025 à 0 heure. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société PV WASH depuis le 1er janvier 2025 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seront prises en charge par la société EDL PERFORMANCE. Les créanciers de la société Absorbante, ainsi que ceux de la société Absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé : * au greffe du Tribunal

de commerce de NANTES pour la société PV WASH le 20 février 2025, * au greffe du Tribunal de commerce d'ANGERS pour la société EDL PERFORMANCE le 20 février 2025. Pour avis.

